



Communiqué de presse – 22 janvier 2020.

#SIA2020

RETOUR EN FORCE DE LA FILIERE FORET-BOIS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2020

37% de sols cultivés, 34% de sols boisés, la France compte presque autant de forêts que de champs ! Pour faire découvrir au public leur univers, les opérateurs de la filière forêt-bois (réunis par l'interprofession France Bois Forêt) seront présents au Salon International de l'Agriculture, du 22 février au 1^{er} mars 2020 à Paris. Pour la première fois, un grand pôle de 160 m² accueille les visiteurs du salon pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de la forêt et du bois.

Plus de 160m² dédiés à la forêt et au bois

France Bois Forêt - Hall 4 stand B140- , constituera avec ses voisins du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Office nationale des forêts (ONF) le plus grand pôle forestier depuis la création du salon. Un espace France Bois Forêt de 100m² accueille les visiteurs, petits et grands, pour répondre aux questions qu'ils se posent sur la forêt et sur le bois : comment la forêt est-elle gérée ? pourquoi utiliser du bois ? quelles sont les nouveaux usages du bois ? quels sont les métiers de la filière ? Pour mettre en avant la ressource française, le stand France Bois Forêt est construit entièrement en douglas français. Il accueillera également une reconstitution à l'échelle 0.75 d'une partie de la charpente de la nef de Notre-Dame-de-Paris, réalisée par les Compagnons du Devoir.

« Pendant les 10 jours du salon, des représentants de toute la filière (propriétaires, techniciens, sylviculteurs, scieurs, transformateurs) se mobilisent sur le stand de l'interprofession afin d'expliquer aux visiteurs le potentiel que représentent les forêts et le bois pour la société. » explique **Michel Druilhe, président de France Bois Forêt.**

Agir pour une filière durable

La forêt occupe plus d'un tiers du territoire français et constitue un atout indéniable dans la lutte contre le changement climatique, en captant et stockant l'équivalent de 20 % des émissions françaises de gaz à effet de serre. Quant au bois, ses qualités environnementales et techniques s'avèrent essentielles : il fixe le CO₂ et constitue un matériau renouvelable, durable et économique. Utilisé notamment pour la construction, le bois constitue alors un très bon isolant thermique et phonique et crée un cadre de vie chaleureux particulièrement apprécié des consommateurs. « Nos forêts produisent du bois, captent du CO₂, filtrent l'eau, abritent la biodiversité... L'utilisation du bois et de ses dérivés pour le bâtiment, les emballages, l'énergie, la biochimie soutient un modèle économique circulaire tout en maintenant l'emploi dans les territoires. » ajoute Michel Druilhe. « Nous cherchons donc à valoriser les essences françaises pour soutenir une filière locale et la gestion durable des forêts françaises. »

Besoin de renforts

Les métiers de la nature sont à l'honneur dans l'édition 2020 du Salon de l'Agriculture. Les métiers de la forêt et du bois sont aujourd'hui peu connus du grand public, et pourtant ils recrutent ! France Bois Forêt présentera à l'occasion du salon les opportunités pour que les actifs puissent devenir acteurs du dynamisme de cette filière largement impliquée dans la transition verte tant attendue par la société. Une mission d'autant plus essentielle que les forêts sont menacées par le changement climatique. « Le changement climatique affecte les forêts, et l'aval de la filière. Les tempêtes, les sécheresses et les attaques sanitaires rendent les forêts plus vulnérables. Il faut agir avec une génération de professionnels formés et renouvelés- » conclut Michel Druilhe.

Rendez-vous :

SIA - Parc des expositions – Hall 4 stand B140

Du 22 février au 1^{er} mars

France Bois Forêt

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Elle réunit 23 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière à l'exploitation forestière et la transformation du bois. France Bois Forêt cofinance au côté des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », des actions collectives :

- De promotion technique,
- De recherche et développement,
- De communication générique,
- De suivi de l'activité des marchés,
- D'éducation à l'environnement,

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain. Pour en savoir plus : <https://franceboisforet.fr/>

Contact presse : Blandine Even / b.even@ohwood.fr / 06 60 13 83 11